

Carotte Mag

La revue indépendante de la carotte

N° 08 - janvier / février 2023 - 5 €

Hexapac

TOSCA



Importateur exclusif
NEWTEC A/S - DK



Importateur exclusif
Allround
Vegetable Processing
www.allroundsp.nl

HEXA-PAC tél. +33 (0)3 44 86 06 78 / email: contact@hexa-pac.com Site: www.hexa-pac.com
TOSCA tél. +33 (0)2 37 38 43 95 / email: contact@tosca-france.com Site: www.tosca-france.com

AU SOMMAIRE

En plein cœur de la saison hivernale 2022-23, la rédaction de Carotte Mag a réalisé un tour d'horizon des grandes zones de production. Retrouvez dans ce numéro les retours terrains de producteurs et d'opérateurs, une analyse des cours ou encore les premiers chiffres de volumes et de surfaces à l'échelle nationale. Au sommaire également, un bilan de la campagne primeur bio 2022, un témoignage sur la culture de carottes couleurs et un point sur la situation de la loi Agec et de l'utilisation des plastiques.

Actus	2
Conjoncture, production, cours... Tout sur la campagne 2022-23	4
Ils cultivent de la carotte de couleur	8
Retour sur la primeur bio 2022	12
Faux-semis et destruction des couverts	13



Thierry Lemer et ses enfants, Mathieu et Julie, cultivent une vingtaine d'hectares de carottes de couleurs blanches, jaunes, violettes et orange dans le Maine-et-Loire.

Spécialisée dans la carotte couleur depuis 5 ans, la SAS du Pel témoigne de son expérience dans la gestion de l'itinéraire cultural et du conditionnement de cette culture technique. Pour gérer les différences de croissance,

chaque couleur est cultivée dans des planches distinctes. Elles sont ensuite mélangées lors du conditionnement si le client le demande. L'exploitation a la particularité de commercialiser elle-même toute sa production auprès des grossistes et centrales d'achats. ●

AGRONOMIC

aussi spécialiste de la Carotte

Top Lynx

Bineuse autoguidée
adaptable à vos besoins

Profitez de la
GARANTIE 5 ANS
sur toutes nos machines

ENSEMBLE : Cultivons le bon sens

16 bis grande rue - 02190 AMIFONTAINE - 03 23 22 72 72 - agronomic@wanadoo.fr - www.agronomic.eu



ÉDITO

Tanguy Dhelin, rédacteur en chef

La décision du Conseil d'État (voir article ci-contre) remet en cause de manière temporaire l'interdiction du plastique pour les conditionnements de légumes de moins de 1,5 kg. Une décision qui revêt la forme d'un vrai casse-tête pour la filière carotte. Faut-il revenir à des emballages plastique de 1 kg, bien que cela ne soit qu'éphémère, ou continuer à avancer dans la mise en place de solutions alternatives sans se préoccuper de l'annulation du décret? Gageons qu'il y aura autant de réponses à cette question que d'opérateurs sur le marché. Dans l'immédiat, la seule certitude du nouveau projet de décret mis en consultation par le gouvernement concerne la primeur. Cette production voit son délai pour se mettre en conformité avec la loi Agec réduit d'un an.

Éditeur : Éditions Ad Hoc SARL
5 Cité Riverin, 75010 Paris
Tél. : 01 72 36 60 00

Rédacteur en chef : Tanguy Dhelin
E-mail : redaction@carottemag.fr
Tél. : 06 35 50 76 24

Abonnements-Promotion :
E-mail : abo@carottemag.fr
Carotte Mag - 5 Cité Riverin, 75010 Paris

Directeur de publicité : Nicolas Bevilacqua
E-mail : pub@carottemag.fr
Tél. : 01 42 40 94 09

Mise en page : Benjamin Dhermy
Revue bimestrielle

Dépôt légal : à parution
Directeur de la publication
et Représentant légal : Sylvain Cousin

Membres associés : Sylvain Cousin,
Nicolas Bevilacqua, Dorothée Bourget

Impression : L'Ormont Imprimeur
4 rue Antoine de Saint-Exupéry
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Commission Paritaire des publications
et Agences de Presse : 1223 T 94781
ISSN : 2804-1119

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - art. 40 et 41 et Code pénal - art. 425).



AGENDA

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE (SIA)

Du 25 février au 5 mars à Paris

Comme chaque année, le SIA se tient au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris fin février.

Au-delà du contact avec les parisiens et de sa célèbre pyramide de légumes, le salon représente le rendez-vous politique de l'année pour les acteurs des filières agricoles et une occasion unique de remonter les difficultés rencontrées sur le terrain.



ACTUALITÉS

L'INTERDICTION DES PLASTIQUES EN SUSPENS

L'interdiction de commercialisation des légumes sous emballage plastique pour un poids inférieur à 1,5 kg définie dans la loi Agec n'aura pas tenu un an. Le 9 décembre dernier, le Conseil d'État a annulé le décret gouvernemental fixant la liste des produits pouvant se détériorer lors de la vente en vrac.

Ces dérogations ayant un caractère définitif, la plus haute juridiction administrative de France a estimé que le gouvernement avait outrepassé le cadre de la loi en fixant une liste de « fruits et légumes ne présentant pas nécessairement de risque de détérioration »

et pour lequel un délai était tout de même accordé pour la mise en application de la loi. C'était notamment le cas des carottes primeurs et des mini-carottes qui ont bénéficié d'un délai jusqu'au 31 décembre 2024 pour la mise en application de la loi. Avec la suppression de ce décret, ce sont l'ensemble des mesures de la loi Agec concernant les emballages plastiques des fruits et légumes qui ne sont plus applicables en l'état. Ce qui sous-entend que les carottes peuvent à nouveau être commercialisées dans des conditionnements plastiques inférieurs à 1,5 kg. Un délai de grâce inattendu, mais qui ne devrait pas se prolonger de manière indéfinie dans le temps. En effet le gouvernement a aussitôt proposé un nouveau projet de décret dont la consultation publique se terminait le 12 janvier.

Les grandes gagnantes de ce nouveau décret sont les « petites carottes ». Cette dénomination de produit a été reclassée dans la catégorie des fruits et légumes présentant un risque de détérioration lors de la vente en vrac. Les « petites carottes » échappent donc au couperet de 2024 initialement fixé. À l'inverse, les carottes primeurs ne bénéficient plus de cette dérogation dans le temps. Le décret mentionne uniquement un délai d'un an pour écouler les emballages, soit le 31 décembre 2023. Si le décret entre en application sous cette forme, les producteurs de carottes primeurs n'auront plus qu'une campagne contre deux auparavant pour trouver une solution alternative au plastique. ●

lc packaging®
AGRI



Committed



Reliable



Loyal

supporting your products

Votre partenaire
d'emballages durable



- Big Bags (GRVS)
- Sacs en filet
- Sacs Jute
- Sacs en PP Tissé (WPP)
- Sacs Tricotés (unitaire, rouleau...)
- Sacs Monofilament
- Sacs Papier
- Cellulose
- Filets a paletiser
- Fil à coudre

Plus d'infos? Contactez nous!

agri.fr@lcpackaging.com 02 99 71 72 71 www.lcpackaging.com



UN NOUVEL ADHÉRENT CHEZ CAROTTES DE FRANCE

Dans un communiqué du 4 janvier, Carottes de France annonce l'arrivée d'un douzième adhérent.



Après Otimo dans le Pas-de-Calais l'an dernier, c'est la société Champs de Légumes, dirigée par Mathieu

et Augustin d'Hérouel et situé au cœur de la Picardie, qui rejoint l'AOP nationale en 2023. Champs de Légumes produit 8 500 tonnes de carottes annuellement au sein du terroir spécifique de la vallée de l'Omignon, composé à 95 % de limon. La société annonce sur son site, posséder une capacité de stockage en palox de 8 500 tonnes, avec la possibilité de réfrigérer les cellules. Pour Carottes de France, cette

adhésion est un pas de plus vers une représentativité de l'ensemble des bassins de productions français. Bernard Guillard, son président, se félicite de cette décision bénéfique pour la structuration de la filière de la carotte. « Le nombre de producteurs qui nous rejoignent témoigne de la volonté de porter haut et fort les valeurs de la production française et de son développement durable » précise-t-il dans le communiqué. ●

BISBILLE SUR L'AIDE ALIMENTAIRE POUR LES FRUITS ET LÉGUMES

Début novembre, la première ministre Elisabeth Borne annonçait la création d'un fonds pour une aide alimentaire durable de 60 millions d'euros pour 2023. Un communiqué gouvernemental du 3 octobre précise que ce fonds « aura pour objectif de renforcer la qualité de l'aide alimentaire en finançant des achats de fruits et légumes et de produits sous label de qualité, cet objectif étant un impératif de santé publique ».

Une bonne nouvelle pour la filière carotte et plus généralement légumes, mais qui n'a pas plu à tout le monde. Dans un communiqué du 8 novembre, la FNSEA regrette que « le champ des produits éligibles soit si restreint ». Selon le syndicat majoritaire, « Flécher les fonds vers les fruits et légumes uniquement risque de créer un appel d'air aux produits d'importation. N'oublions pas que près de la moitié de notre consommation en fruits et légumes est importée ! ». Une allégation qui n'est pas passée

aux yeux de Jacques Rouchaussé, le président de Légumes de France. Dans l'édition du Direct Légumes 373 du 18 novembre, il regrette que la communication de la FNSEA oppose les fruits et légumes aux autres filières. « Nous devons être unis dans la défense du monde agricole. Que deviendrons-nous si les ministres ne peuvent plus parler de la filière fruits et légumes sans risquer une levée de boucliers ? » interroge-t-il. ●



PROTECTION DES CULTURES

UNE AMM DE 120 JOURS POUR LE PENDITEC 400

Le ministère de l'agriculture a publié une autorisation de mise sur le marché (AMM) de 120 jours en usage dés herbant carotte pour le Penditec 400, aussi appelé Protoe. L'AMM publiée par le ministère

prend effet du 22 décembre 2022 au 21 avril 2023. Le document précise que le Penditec 400 peut être utilisé en pré-levée à raison de 2 l/ha en une application. La substance active de ce produit, la pendiméthaline, est la même que celle composant le Prowl 400 ou le Baroud SC. Selon des retours terrain, des problèmes d'approvisionnement pourraient concerner ces deux spécialités

commercialisées respectivement par BASF et Phyteurop. Interrogé par Carotte Mag, Phyteurop indique mettre « tout en œuvre pour que notre spécialité herbicide Baroud SC puisse être disponible sur cette saison 2023 », sans pouvoir pour autant garantir la date de mise à disposition à ce jour. De son côté, BASF n'a ni infirmé, ni confirmé l'information à propos du Prowl 400. ●



PRÉPARATION DE SOLS - DÉSINFECTION - RÉCOLTE

FRUIT LOGISTICA
8/9/10 FEBRUARY 2023, BERLIN
Hall 6.1 Stand B43






Plus d'infos sur www.machines-simon.com | 02 40 33 32 60 | info@simongroup.fr

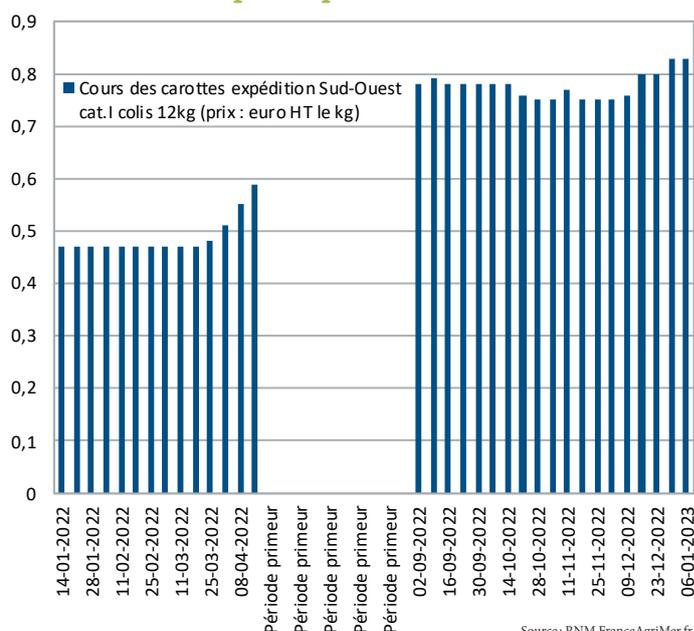


CAMPAGNE 2022-23 : PRIX LA FILIÈRE REPREND SON SOUFFLE

Avec des prix moyens affichés à plus de 0,75 cts/kg en colis 12 kg expédition fin décembre, les producteurs de carottes retrouvent des couleurs. Pour autant, les acteurs de la filière mettent en garde contre une dynamique de prix qui compense à peine la hausse des charges à la production.

Une production record, des prix au plus bas, des stocks qui ne parviennent pas à se vider... C'est le scénario cauchemardesque qu'a connu la filière carotte durant la campagne 2021-22. Le réitérer aurait été catastrophique pour les producteurs et les opérateurs. Mais un autre schéma semble heureusement se dessiner. Début 2023, l'espoir est de mise. Les cours gardent leurs bons niveaux acquis durant la dernière partie de l'année 2022, voire même amorcent une légère augmentation. « Nous sommes juste à l'équilibre sur l'offre et la demande. Les cours sont bons et fermes » analysait mi-décembre Astrid Etvenaux, la directrice de l'AOPn Carottes de France. Dans sa publication d'octobre 2022, les services Agreste du ministère de l'Agriculture annonçaient des hausses de prix respectivement de 21 % et 34 % sur un an

Évolution des prix expédition Sud-Ouest sur un an



Les stocks 2022-23 ne devraient pas permettre de couvrir le marché jusqu'à l'arrivée de la primeur.

pour les mois d'août et septembre. Cette hausse devrait être encore plus importante sur la fin d'année 2022. Selon les chiffres du réseau des nouvelles des marchés (RNM), le cours du colis de 12 kg expédition Sud-Ouest s'affichait à 0,79 cts/kg en décembre, contre 0,46 cts/kg un an auparavant. Début janvier, il monte même à 0,83 cts/kg. « Les hausses de prix se confirment chez la plupart des opérateurs » constate le site du RNM. Et l'embellie pourrait se poursuivre sur la suite de la campagne avec la raréfaction de la marchandise sur le marché. « Nous devrions avoir une bonne dynamique sur les mois de janvier, février et mars » prévoit Christophe Legrand, directeur commercial chez Terravec,

Commande déportée
sur PC, smartphone
ou écran



Réfrigération
avec air extérieur



Large gamme de puissance



Variateur de vitesse
Moteur EC
Récupération de chaleur



Éts **henriot**

ZI RUE D'ORLÉANS • 51120 SÉZANNE
03 26 80 64 62
message@henriot-froid.fr

FROID COMMERCIAL / CLIMATISATION
FROID AGRO-ALIMENTAIRE / MAINTENANCE

l'un des principaux opérateurs de la carotte frigo dans les Hauts-de-France. De fait, le chevauchement entre les stocks de la campagne hivernale et la primeur, observé l'an dernier, ne devrait pas se reproduire cette année. « Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura moins de carottes et sans doute un trou au début du printemps » analyse Astrid Etèveaux.

COMPENSER LA HAUSSE DES CHARGES

Si la hausse des cours est une bonne nouvelle pour la filière, elle n'est malheureusement pas la seule donnée de l'équation à prendre en compte. « Entre la baisse importante des rendements et les coûts de production qui augmentent, le cocktail n'est pas très agréable » insiste Bertrand Guivarch, directeur commercial du pôle légumes chez Priméale. Dans ce contexte, il regrette un prix encore « trop bas par rapport aux conditions de production ». Un constat partagé par Astrid Etèveaux qui évoque des hausses de coût au champ, mais aussi en station. Comme bon nombre d'acteurs agricoles, la filière carotte est touchée par l'augmentation du prix de l'énergie, que ce soit sur le pétrole ou l'électricité. Les intrants, et notamment les engrais ou les plastiques, représentent également une hausse de charge importante. Dans la Manche, Cédric Gallot, le directeur du GPLM, évoque une augmentation générale des charges de 10 à 15 % pour les producteurs. Au sein du secteur Sud-Ouest, Clément Letierce, responsable de la production agricole de la société Planète Végétale chiffre cette hausse entre 15 et 25 %. « Dans le même temps, les rendements moyens ont baissé de 20 % par rapport à la période pré 2019 de par la combinaison du changement climatique et de l'interdiction des matières actives. De ce fait, la carotte coûte 1,5 fois plus cher à produire. Avec un rendement net de 45 t/ha, le coût de revient agricole s'établit autour de 10 000 €/ha cette année » calcule-t-il. Un constat qui pourrait pousser de plus en plus de producteurs à abandonner la carotte pour des productions céréalières. Cédric Gallot constate déjà le phénomène en Normandie cette année. « Il y a des producteurs à trois ou quatre ans de la retraite qui ont arrêté la carotte et qui ne reviendront pas en arrière » assure-t-il.

QUELLE STRATÉGIE POUR LE STOCKAGE FRIGO ?

La note pourrait être encore plus salée pour les opérateurs du Nord de la France qui stockent la production en frigo.



La hausse du prix de l'énergie impacte les producteurs qui ont dû renégocier leur contrat cette année.

« Concernant Terraveg, nous n'allons pas subir la hausse cette année car nous sommes encore engagés sur un an » se félicite Christophe Legrand. Il espère cependant que l'entreprise pourra bénéficier du bouclier tarifaire l'an prochain. « Sinon ça ne pourra pas fonctionner » avoue-t-il. Pour les opérateurs et producteurs qui devaient renégocier leur contrat énergétique cette année, il évoque plusieurs pistes : « Certains acteurs vont mettre tout de suite leur récolte sur le marché alors que d'autres ont quand même opté pour le stockage frigorifique malgré les prix de l'énergie » détaille-t-il.

Au-delà des intrants et de l'énergie, la main-d'œuvre nécessaire pour le désherbage est un poste de plus en plus lourd pour les producteurs de carotte suite aux retraits successifs de matières actives. L'année 2023 est particulièrement impactante à ce niveau du fait des conditions propices au développement des adventices. « Avec le climat doux jusqu'au 15 novembre, nous avons eu des dynamiques jamais vues sur datura ou morelle » indique Clément Letierce. Pour l'entreprise Planète Végétale, le désherbage manuel s'établit en moyenne à 37 heures/ha. Un coût économique et social difficilement supportable à long terme. « L'écologie coûte cher à la production » note Bertrand Guivarch. ●

FIABLE
PRÉCIS
POLYVALENT

DISTRIBUTEURS D'ENGRAIS & MICROGRANULÉS

En plein ou en localisé

SEMOIRS MARAÎCHERS

Mécaniques

Microgranulateurs



Distributeurs polyvalents Engrais / Micro / Graines



Semoirs mécaniques Manuels ou Attelés



www.sepeba.fr – www.ebra-semoir.fr
Sepeba ebra
02 41 68 02 02 - info@sepeba.fr

CAMPAGNE 2022-23 : PRODUCTION PLUS DE PEUR QUE DE MAL APRÈS LES COUPS DE CHAUD DE L'ÉTÉ

Il a fait chaud, très chaud même, durant l'été 2022. Immanquablement, la production de carottes s'en est ressentie, faisant craindre des baisses importantes de rendement.



© TD

Les volumes sont en baisse sur un an.

« Nous avons une vision très négative au 15 août. Finalement, les re-semis tardifs et les conditions automnales très favorables ont permis de compenser une partie des pertes » analyse Clément Letierce, responsable de la production agricole de la société Planète Végétale en Gironde. Un constat partagé par Cédric Gallot, directeur du GPLM en Normandie. « Nous avons réussi à rattraper nos rendements. Dans la zone Mont Saint-Michel, nous avons commencé à 45 t/ha brut pour monter actuellement entre 65 et 70 t/ha brut » analyse-t-il. À l'échelle nationale, les prévisions de récolte de Carottes de France pour ses adhérents s'établissaient mi-décembre aux alentours de 137 000 t, contre 159 000 t lors de la campagne précédente. Un recul dû à la baisse des rendements mais également des surfaces. « Nous constatons une forte baisse des emblavements » indique Cédric Gallot. Un constat que confirme Astrid Etèvenaux. « Pour les chiffres des adhérents de l'AOP, nous enregistrons une baisse de 12 % des surfaces » précise la directrice de Carottes de France. Les données Agreste du ministère de l'Agriculture divergent légèrement sur le sujet, tout en s'accordant sur une baisse des surfaces. Elles seraient en recul 5,3 % à l'échelle nationale sur un an, dont une baisse de 5,7 % dans le bassin Ouest, incluant la Basse-Normandie et la Bretagne, et de 9 % dans le Sud-Ouest.

SÉCHERESSE ET PLUIE SE SUCCÈDENT DANS LE SUD-EST

Les pics de chaleur n'ont pas impacté de la même manière toutes les régions françaises. Les surfaces dans le Sud-Est ont été particulièrement touchées. « Nous avons eu un

cumul de pluie extrêmement faible jusqu'au 30 septembre. En conséquence, les producteurs ont mis le pied sur le frein concernant les surfaces afin de pouvoir gérer au mieux l'irrigation » détaille Fabrice Vendran, président de Kulture et producteur de carotte dans le Gard. Depuis le mois d'octobre, la situation est inverse. Le cumul des pluies n'a pas permis de récolter les carottes en décembre. « Nous sommes en retard sur le programme mais la récolte n'est pas en péril. C'est l'éternel problème dans le Sud : soit il pleut trop, soit il ne pleut pas assez » expliquait le Gardois fin décembre.

EN GIRONDE, LES SEMIS ONT ÉCHAUDÉ

Dans le Sud-Ouest, ce sont principalement les semis qui ont été touchés. « Avec des pics à 40°C, nous avons constaté des manques de pieds non négligeables sur nos semis d'été. Il y a les parcelles qui n'ont pas levé et celles qui ont été impactées et détruites juste après la levée et jusqu'au stade 3 feuilles vraies. Au total, nous avons dû resemer 10 % de nos parcelles implantées sur la période

« JE N'AI JAMAIS EU AUTANT DE CAROTTES BRÛLÉES »

Francky Héraud cultive 25 ha de légumes, dont 2,5 ha de carottes, dans les Deux-Sèvres depuis plus de 35 ans. Il n'avait jamais été aussi impacté par la chaleur que cet été. « Sur les bandes implantées en mai/juin, j'ai constaté des carottes brûlées au départ à un niveau très important. J'avais peur que les carottes restantes soient trop grosses, mais finalement elles sont de bons calibres » rapporte-t-il. Au-delà de la sécheresse, il a également dû abandonner les planches semées en mars, car trop sales. « Je n'ai pas utilisé de Sencoral, mais j'aurais dû » regrette-t-il.



© EARL des Ecoles



Clément Letierce dans une parcelle au printemps dernier, avant l'arrivée des pics de chaleur.

estivale » constate Clément Letierce. Il déplore également des collets brûlés par les fortes chaleurs à l'origine de nécroses et de développement de maladies ou encore des attaques importantes de nématodes à galle sur des parcelles implantées début août. Au total, c'est l'équivalent de 10 % de la production annuelle de l'entreprise qui a été abandonnée avant d'arriver à maturité.

Contre toute attente, les re-semis tardifs aux alentours du 15 août ont permis de sauver les meubles. La douceur de l'arrière-saison, associée au 250 mm d'eau tombés en novembre, a permis une vraie prise de rendement sur ces parcelles.

LE NORD MOINS IMPACTÉ

De par sa position plus septentrionale, la région des Hauts-de-France a subi des chaleurs un peu moins extrêmes que les autres zones de production. Pour autant, les craintes sur les rendements étaient également présentes. « Au cours de l'été, nous avions prévu une récolte catastrophique. Finalement la très belle arrière-saison a permis de rattraper le rendement » décrit Christophe Legrand, le directeur commercial de Terraveg. Il précise que les conditions étaient idéales pour les semis de début mai à fin juin. Les arrachages débutés le 20 octobre se sont terminés la première semaine de décembre sans difficultés particulières. « Nous sommes quand même



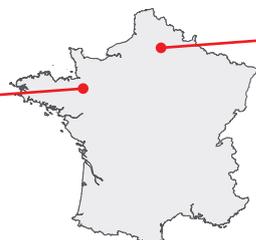
Christophe Legrand annonce que la récolte de carottes s'est terminée la première semaine de décembre chez Terraveg.

un peu en deçà en rendement. Il s'établit entre 80 et 110 palox/ha contre une moyenne à plus de 100 palox/ha d'habitude » précise-t-il. Les calibres ont également été impactés. Seul 1 à 3 % de la récolte est en sur-calibrage contre 20 % en année moyenne. Ce qui crée des difficultés pour approvisionner les débouchés habituellement servis par ce type de calibre. ●



Vos experts pour la culture de carottes:

Baptiste Haquet
Région Ouest
T. 06 10 12 57 66



Maxime Lucas
Région Nord-Pas-De-Calais + Est
T. 06 26 93 86 21

dewulf
enjoy growing

LES PRODUCTEURS DU PEL DONNENT DES COULEURS À LA CAROTTE

Dans le Maine-et-Loire, la SAS du Pel s'est spécialisée dans les racines atypiques, dont la carotte couleur. Si l'itinéraire culturel des variétés blanches, violettes et jaunes se rapproche de celui de la carotte orange, il nécessite néanmoins une expertise particulière pour obtenir une récolte de qualité.

Thierry Lemer, le dirigeant de la SAS du Pel, est un spécialiste de la racine. Sur son exploitation située à Longué-Jumelle dans le Maine-et-Loire, il cultive 45 ha de panais et une vingtaine d'hectares de carottes couleurs. À cela s'ajoutent 12 ha de topinambours et 8 ha de radis noirs. « J'ai commencé le panais en 1999 après avoir arrêté la fraise du fait de la concurrence espagnole. La carotte couleur est venue plus récemment. Cela fait 5 ans que nous en produisons » rapporte-t-il. Avec ses deux enfants, Mathieu et Julie, il s'essaie d'abord sur le marché de la carotte couleur mélangée en botte. « Mais nous avons vite arrêté car



La SAS du Pel est spécialisée dans la carotte couleur, le panais et le radis noir.



La White satin ne stoppe jamais sa croissance, atteignant parfois des calibres énormes.

c'était trop compliqué d'obtenir des croissances homogènes entre les différentes couleurs » explique-t-il. Dorénavant, la SAS du Pel produit de la carotte blanche, jaune et violette en planches séparées. « Nous avons aussi un peu de carotte orange des sables commercialisée en botte » précise Mathieu Lemer. Ces quatre couleurs peuvent être vendues séparément ou reconditionnées ensemble en format rainbow (arc-en-ciel) selon la demande. « Nous avons essayé la carotte rose. Mais là aussi, nous avons abandonné. Elle ne tient pas bien dans

le temps et il n'y a pas de demande » retrace Thierry Lemer. Côté variété, la carotte jaune est une Goldnugget, la violette une Deep purple et la blanche une White satin. Les dynamiques de croissance sont si différentes entre ces trois variétés que le producteur ne calcule pas réellement de rendement. « La blanche pousse en continu. Il y a certaines planches que nous ne récoltons plus à un certain stade car les racines sont devenues des vrais gourdin. Elles peuvent faire plus d'un kilo » décrit son fils.



SPÉCIALISTE DU DÉSHÉBAGE THERMIQUE & ALTERNATIF
DEPUIS 1993

Préparation des planches

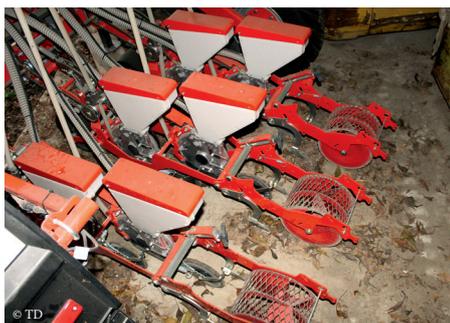
Pasteurisation du lit de semences

Défavage

Déshébage avant plantation

www.mmenvironnement.com
Tél : 03.23.71.07.55 - 06.30.09.73.04



L'entreprise s'est équipée d'un semoir Kubota légumier pour une précision maximale.



La SAS Le Pel utilise un cultivateur de modèle P pour préparer les planches.



Les producteurs passent avec une effeuilleuse et un broyeur trois jours avant la récolte.

UN ITINÉRAIRE CULTURAL SIMILAIRE À LA CAROTTE ORANGE

Située en bordure Nord-Ouest du bassin maraîcher saumurois, à quelques kilomètres de la Loire et sur les bords de l'Authion, la SAS du Pel bénéficie d'une zone étroite de terre sableuse mais aussi très caillouteuse pour les cultures de racine. « Il y a très peu d'échanges possibles car les céréaliers du secteur privilégient les bonnes terres pour les grandes cultures. Ça complique les choses pour mettre en place des rotations. D'autant plus que panais et carottes doivent forcément être cultivés sur

des parcelles irriguées, ce qui n'est pas le cas de toute l'exploitation » indique Mathieu Lemer.

Quelles que soient la couleur et la variété, les semis s'étalent de mars à début août avec l'utilisation d'un voile P17 pour les plus précoces. « Nous avons récemment investi dans un semoir Kubota à aspiration en trois rangs double ligne. C'est ce que nous avons trouvé de plus précis pour la graine de panais » assure l'Angevin. Il précise que toutes les surfaces sont semées au GPS pour faciliter le binage et la récolte mais aussi pour gagner un passage de cultivateur.

Pour le désherbage, un traitement Challenge/Centium est appliqué en post-semis/pré-levée. Le rattrapage a été réalisé cette année avec un Challenge/Défi. Toutes les parcelles sont également binées en cours de culture. « Cette année nous avons été plus embêtés par la morelle à baie luisante que par la morelle noire » constate le dirigeant de la SAS du Pel.

UNE RÉCOLTE PAR LE SOL

La production est conservée en terre durant l'hiver et récoltée au fur et à mesure des besoins. Pour ramasser les carottes, les panais →

NOTRE VISION DU PALOX : LA DURABILITÉ

Seul fabricant implanté dans le massif des Landes, Beynel Palox transforme le pin maritime provenant de son territoire pour un résultat répondant aux plus hautes exigences :

- une empreinte carbone réduite
- des palox d'une résistance extrême

COMME VOUS,
NOUS PRODUISONS EN
FRANCE



📞 05 57 52 77 77

✉ contact@beynel-palox.fr

www.sylvatek.fr/beynel-palox

BEYNEL
PALOX DÉPLOIE SON SAVOIR-FAIRE

BEYNEL PALOX EST UNE
MARQUE DU GROUPE
SYLVATEK

et les topinambours, l'entreprise possède trois anciennes arracheuses à pommes de terre Grimme DL 1500 qui ont été adaptées aux particularités de chacune des cultures. Ainsi, le tapis de la machine dédiée aux carottes peut descendre très bas jusque dans les palox pour éviter la casse. « Ce sont des machines des années 90-95. Elles nécessitent un entretien minutieux, mais nous les gardons car elles sont adaptées pour récolter les planches en 1,50 m. Avec les machines plus récentes en 1,70 m, nous nous enfoncerions dans le passe-pied lors du retour » explique Mathieu Lemer. Afin de s'adapter à la récolte des carottes, les diabolos ont été retirés et remplacés par une lame complète.



Le bras de la récolteuse descend très bas pour éviter que les carottes ne cassent.

COMMERCIALISATION INDÉPENDANTE

L'une des particularités de la SAS Le Pel, c'est son indépendance. Thierry Lemer et ses enfants commercialisent eux-mêmes l'ensemble de leur production. Un système permis notamment par la particularité de la carotte couleur qui a son marché propre. « C'est une racine qui se vend bien, mais il faut savoir la travailler. Elle doit être bien nettoyée mais pas complètement épluchée sinon elle noircit vite » relève Mathieu Lemer. Les clients sont aussi bien des grossistes que des centrales d'achats. « Nous vendons également aux coopératives en tant qu'apporteurs extérieurs si elles ont des besoins » souligne le dirigeant. Ce système offre des avantages et des inconvénients. « Contrairement à nos collègues coopérateurs, nous connaissons le tarif

des produits lorsque nous les vendons. Par contre, c'est un travail de tous les jours de réaliser la commercialisation » souligne Mathieu Lemer.

Pour le conditionnement, le site compte trois lignes respectivement destinées aux panais, carottes et topinambours. « Les carottes couleurs sont récoltées en palox car c'est le système de chargement de la ligne dédiée » précise-t-il. La partie conditionnement et commercialisation nécessite une main-d'œuvre importante. Au total, l'exploitation de 65 ha compte entre 15 et 20 temps pleins, dont un commercial et un responsable de quai. ●



La ligne de conditionnement des carottes est adaptée au chargement par palox.

UN ÉTÉ DIFFICILE

Comme le reste de la France, le Maine-et-Loire a été touché par la sécheresse et les fortes chaleurs durant l'été 2022. La SAS du Pel a été impactée sur ses semis réalisés entre fin juin et fin juillet. Les cultures déjà implantées ont, elles, pâti du manque d'eau. « En panais, Nous avons 10 ha qui n'ont pas levé. Au global, nous allons récolter 25 ha sur les 45 ha semés » ne peut que constater Thierry Lemer. Les carottes qui ont subi moins de dégâts au semis ont quand même été touchées par le manque d'eau du fait des restrictions de prélèvement mises en place cet été. « Nous avons arrosé tous les jours, mais il y a quand même des trous importants sur certaines planches » constate Mathieu Lemer au volant de l'arracheuse.

BRUMISATION

RÉGULATION AVEC ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
CONNEXION INTERNET

UNE LARGE GAMME D'UNITÉS
FRIGORIFIQUES COMPACTES



59670 - HARDIFORT ☎ 03 28 500 981 ✉ info@klimtop.eu www.klimtop.eu

LES LAURÉATS DU SIVAL INNOVATION

Pour l'édition 2023 du concours SIVAL Innovation, le jury a récompensé 18 lauréats.

Deux d'entre eux présentent des usages potentiels en production de carottes :

Le pulvérisateur de haute précision d'Ecorobotix et l'enjambeur modulaire de maraîchage Romanesco.

ECOROBOTIX PULVÉRISE PLANTE PAR PLANTE

Après son SIMA Award en novembre dernier, le pulvérisateur Ara de la société Ecorobotix a continué sa moisson de récompense avec un SIVAL d'Or. Cette innovation est une technologie de pulvérisation de très haute précision sur des zones de 6 x 6 cm. Elle permet de traiter les adventices de manière précise grâce à une caméra haute résolution et l'intelligence artificielle pour détecter instantanément et en temps réel les plantes individuellement. Si Ecorobotix n'offre pas encore de solution suffisamment précise pour travailler sur le rang de carottes, la société précise qu'ARA surpasse « les derniers pulvérisateurs "intelligents" qui ne ciblent que des zones de 150 cm x 150 cm. »



Le pulvérisateur Ara d'Ecorobotix en action sur légumes.



L'enjambeur Romanesco sans module.

L'ENJAMBEUR ROMANESCO S'ADAPTE À TOUS TYPES DE TRAVAUX

Le jury a attribué un SIVAL d'Argent à l'enjambeur modulaire de la société Romanesco. Cet outil se démarque dans un marché déjà bien fourni, par sa conception à trois roues. « Tout-terrain et silencieux, léger et respectueux des sols, électrique et rechargeable avec le soleil (en option), il est doté d'un guidage autonome sur le rang qui vous affranchira d'un conducteur » expliquent les concepteurs. Le Romanesco peut être équipé de lits ou de sièges selon l'activité des opérateurs. Pour la récolte, il se complète au choix d'un plateau-benne, un porte-palox ou de fourches pour palettiser. Il est également adaptable sur des opérations de binage, déroulage de paillage ou de semis. ●



PREMIER FABRICANT FRANÇAIS DE PALOX

Made in FRANCE



8/9/10 FEBRUARY 2023, BERLIN
Hall 3.1 Stand C42

LES PALOX

QUI ENVOIENT DU BOIS !

Stockez durablement vos récoltes dans nos palox d'une contenance de 0,5 à 2 tonnes.

☎ France : 05 53 54 81 49
Export : 00 33 553 08 30 92

✉ France : philippe.jaffrennou@barbarie-sas.com
Export : herbert.meyer@barbarie-sas.com

📍 Bénéficiez de Barbarie Tracking® :
Service de traçabilité digital de vos stocks.

www.barbarie.eu



Vouloir « du Barbarie »,
c'est exiger la qualité. Si aujourd'hui
notre nom est entré dans le langage courant, c'est parce
que nos palox inspirent robustesse et durabilité depuis plus de 70 ans.

BARBARIE PALOX EST UNE MARQUE
DU GROUPE SYLVATÉK



Vouloir « du Barbarie »,
c'est exiger la qualité. Si aujourd'hui
notre nom est entré dans le langage courant, c'est parce
que nos palox inspirent robustesse et durabilité depuis plus de 70 ans.

BARBARIE PALOX EST UNE MARQUE
DU GROUPE SYLVATÉK



LA PRIMEUR BIO 2022 FORTEMENT CONCURRENCÉE PAR LES STOCKS EN FRIGO

En 2022, la carotte primeur AB s'est trouvée prise dans un étai entre les stocks importants en frigo de la campagne précédente et la mauvaise conjoncture générale de la bio. Résultat, les cours expédition Sud-Ouest ont reculé de 18 % sur l'exercice.

Fin novembre, le réseau des nouvelles des marchés (RNM) a réalisé le bilan annuel de la campagne de carotte primeur. En agriculture biologique, la production a été handicapée par les stocks de carottes frigo durant tout le mois de mai. « La concurrence avec l'ancienne récolte reste présente tout comme les approvisionnements en circuits courts » détaille le bilan RNM à la mi-juin, soit la moitié de la campagne primeur. Dans le même temps, la consommation morose a maintenu le commerce dans une situation plate et atone. « Mi-juin, le marché de la carotte biologique demeure morose et souffre d'un

manque de consommation. Les sorties sont toujours en deçà de l'offre proposée » rapporte le bilan annuel.

DES COURS AU PLUS BAS

Dès la fin juin, les opérateurs ont entamé des campagnes de promotions en 12 kg et 1 kg qui ont permis de redynamiser le marché début juillet, alors que les stocks en frigo s'amenuisaient. Mais ces actions promotionnelles ont également pesé sur des cours déjà bas. Selon les chiffres du RNM, les cours expédition Sud-Ouest de la campagne primeur 2022 ont débuté à 1,30 €/kg en conditionnement 12 kg mi-mai, avant d'entamer une glissade sur sept semaines pour se stabiliser début juillet à un peu plus de 1,05 €/kg. Un niveau qu'ils ont gardé jusqu'au démarrage de la carotte de saison. Les chiffres expédition Sud-Ouest affichent un recul de 18 % par rapport à la campagne précédente pour laquelle ils s'étaient maintenus autour de 1,35 €/kg jusqu'à la fin juin.



UNE QUALITÉ ET DES CALIBRES AU RENDEZ-VOUS

Côté production, les carottes primeurs bio n'ont pas été impactées par les vagues de chaleur et les épisodes de sécheresse de l'été 2022. « Les premières récoltes ont eu lieu le 18 mai. Les carottes primeurs ont eu un cycle normal avec de très bons rendements, autour de 40 t/ha en net » rapporte Guillaume Landes, technicien production au sein de la SICA Bio Pays Landais. Cette structure regroupe quatre producteurs qui produisent 800 tonnes par an de carottes bio, dont une partie en primeur. Au-delà des rendements corrects constatés sur le terrain, le bilan de campagne RNM fait part d'une belle qualité et de calibre correct avec peu d'écart de tri pendant les deux premiers mois de production. En juillet, la situation évolue en station de conditionnement. « Les écarts de tri tendent parfois à progresser légèrement. Le produit reste qualitatif » indique le RNM. ●



RÉFRIGÉRATION AGRO-ALIMENTAIRE

Système de réfrigération à eau glycolée ou détente directe
Gestion par automate avec supervision et traçabilité



**FORGEL SA • 16 RUE PIERRE SALMON • 51430 BEZANNES (REIMS)
03 26 48 41 41 • EQUIPEMENT@FORGEL.FR • WWW.FORGEL.COM**

FAUX-SEMIS ET DESTRUCTION DE COUVERTS AU PROGRAMME

L'édition 2022 de la journée technique du CDDL, dans le Maine-et-Loire, était dédiée à la technique du faux-semis et à la destruction des couverts. L'occasion pour les producteurs d'observer différents matériels en action.

La journée technique du Comité Départemental de Développement Légumiers, qui se tenait le 15 septembre dernier dans le Maine-et-Loire, s'est emparée de la question des couverts végétaux. Plusieurs démonstrations d'outils visant à détruire différents types de couverts étaient proposées aux participants. À ce petit jeu, c'est le rouleau Orbis de Roll'N'Sem qui a obtenu les meilleurs résultats. Il a permis d'obtenir un hachage assez fin des végétaux tout en laissant les débris en surface, et ce quel que soit leur développement ou leur composition. « Couplé à un rouleau Faca, c'est un outil qui fonctionne bien » confirme Maëlle Depriester, conseillère en maraîchage au sein du CDDL et organisatrice de la journée. Les autres outils présents, le rouleau à couteaux tranchant Brawn, le rouleau Actisol, la bêche roulante Stell'Air ou encore le déchaumeur à disque Solemat ont obtenu des résultats plus contrastés selon les types de couvert traversés. Ces démonstrations ont également été l'occasion de rappeler l'importance d'adapter les réglages des outils à la tâche effectuée.



L'orbis en action dans un couvert végétal.

« Le rouleau Actisol peut être réglé dans l'autre sens pour éviter le mélange terre/débris végétaux » expliquait ainsi le représentant de la marque bleue connue pour ses fissurateurs.

Maëlle Depriester avait également demandé au constructeur Simon, le local de l'étape, de venir avec un cultirateur et un cultigrille. Ce dernier outil est habituellement destiné à l'enfouissage des pierres. L'idée était de tester avec ces deux matériels la destruction du couvert et la préparation du sol avec un unique passage. Si les producteurs présents étaient moyennement convaincus par cet essai original, Maëlle Depriester insistait tout de même sur l'intérêt de la méthode. « Avec un couvert de 15 cm très vert, j'imagine assez bien un passage de cultirateur et un semis 15 jours plus tard. →



Maëlle Depriester a présenté les différents couverts végétaux implantés dans le cadre de la journée technique du CDDL.

TROCME VALLART EMBALLAGE
 PRODUCTEUR FRANÇAIS
 DE FILETS TRICOTÉS DEPUIS 1972

trocme-vallart.com

FRANCE
 RELANCE

LA FRENCH FAB

FRANCE
 LEADER

Rue Louis Lobry
 80740 LE RONSSOY • FRANCE
 Tel : +33(0)3 22 86 63 04
 contact@trocme-vallart.com

Pour les producteurs en maraîchage diversifié qui ne peuvent pas multiplier les investissements d'outil, c'est une option intéressante. »

GÉNÉRALISER LES FAUX-SEMIS

Le second atelier de la journée s'est intéressé à la technique du faux-semis pour optimiser la gestion des adventices. « Je préconise quoi qu'il arrive de réaliser ne serait-ce qu'un faux-semis avant l'implantation. Si le sol est trop sec, il faut prévoir un tour d'irrigation au préalable » souligne Maëlle Depriester. Sa collègue Cécile Sapin est revenue en détail sur les modalités de réussite d'un faux-semis. « Il doit être réalisé sur une profondeur de 1 à 5 cm, avec une préparation fine du sol, pour permettre la levée et la destruction des adventices. L'absence de pluie pendant 2 à 3 jours suite à la destruction du faux-semis évite les risques de repiquage » décrit-elle. La conseillère évoque plusieurs avantages à la pratique du faux-semis, dont la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, une gestion facilitée de l'enherbement et une diminution du coût de la main-d'œuvre en cas de désherbage manuel et de la pénibilité de cette tâche. Parmi les points négatifs, elle cite « une augmentation des charges de personnel, mécanique et de carburant, ainsi qu'un dessèchement possible des planches qui peut nécessiter un tour d'irrigation à la reprise de la culture ».



L'italien Mingozzi a présenté son modèle de désherbeur thermique.

RÉGLER EFFICACEMENT LA HERSE ÉTRILLE

Lors de cet atelier, les participants ont pu assister à des démonstrations de plusieurs outils permettant de détruire le faux-semis. À commencer par la très classique herse étrille pour travailler au stade fil blanc. L'occasion pour les concessionnaires présents de rappeler quelques réglages de cet outil. Pour travailler en faux-semis, les roues de terrage doivent être descendues au maximum pour relever le bâti. Cela permet de créer un phénomène de vibration de droite à gauche des dents pour augmenter l'efficacité. Brider les panneaux sur les tubes permet également d'augmenter la vibration. Afin de niveler le sol dans la prévision de la culture à suivre, il est nécessaire

de travailler à vitesse relativement importante.

Pour l'option plus agressive, les producteurs présents ont pu observer une herse étrille rotative. Le CDDL avait également prévu une démonstration du Kwick-Finn* qui permet par effet de gravité de redéposer les adventices arrachées en surface. Enfin le constructeur italien Mingozzi, dont le concessionnaire local Axion est le nouveau revendeur en Loire-Atlantique, a présenté son modèle de désherbeur thermique avec une efficacité remarquée deux heures après le passage de l'outil. ●

* Le Kwick-Finn a également une action intéressante sur souchet. Un article à retrouver dans le précédent numéro de Carotte Mag.

Carotte Mag

Service Abonnements : 5 cité Riverin - 75010 PARIS - Tél. : 01 72 36 60 00 - E-mail : abo@carottemag.fr

Oui, je souhaite m'abonner à Carotte Mag pour un an, soit six numéros

Nom :

Prénom :

Société :

Nombre d'hectares cultivés :

Fonction :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Pays :

Tél. : Portable :

E-mail :

CAROTTE Mag

6 numéros par an

France 28 € (1 an)

Étranger 38 € (1 an)

DOMICILIATION BANCAIRE :

SARL AD HOC - 5 cité Riverin - 75010 PARIS

MODE DE RÈGLEMENT :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de AD HOC

- Règlement par virement :

CM La Ferté Bernard - RIB : 10278 37330 00010581702 83

Pour les étrangers :

IBAN FR76 1027 8373 3000 0105 8170 283 - BIC : CMCIFR2A

LES JARDINIERS AMATEURS ACHÈTENT PLUS DE LÉGUMES

Suite à la crise Covid en 2020 et à la redécouverte de la production de légumes à domicile par les particuliers, une étude réalisée l'année suivante par le CTIFL s'est intéressée aux achats et à la consommation de légumes des jardiniers amateurs. Contre toute attente, il semblerait que cette catégorie de la population soit plus acheteuse de fruits et légumes que les non-jardiniers. En effet, les jardiniers amateurs cultivent en moyenne 33 % de leur consommation de légumes et seuls 5 % d'entre eux sont autosuffisants. « Selon le panel Kantar, les ménages jardiniers achètent plus et dépensent plus que les non jardiniers ; l'activité de jardinage semblant de fait être un atout pour les achats et la consommation de fruits et légumes frais, et une pratique à encourager, notamment auprès des jardiniers débutants » précise l'étude.

Autre enseignement, la carotte ne fait pas partie des stars du potager. La première production des jardiniers amateurs est la tomate, loin devant la courgette et la



Les jardiniers amateurs produisent en moyenne 33 % des volumes de fruits et légumes qu'ils consomment.

salade qui complètent le podium. Suivent dans le top 10, les haricots, les courges, les oignons ou encore les radis. ●

À VOUS LA PAROLE !

Vous avez été nombreux à nous écrire ou échanger avec nous par téléphone suite au dernier numéro et lors de la période de réabonnement. Vos remarques portaient généralement sur les articles qui vous ont satisfaits ou ceux que vous auriez aimé voir dans Carotte Mag. Un grand merci pour ces retours toujours constructifs qui nous aident à construire la revue numéro par numéro étant toujours au plus près de vos attentes. Et pour ceux qui auraient encore des choses à nous dire, la boîte mail de la rédaction vous est ouverte : redaction@carottemag.fr. Nous serons également très heureux de vous rencontrer sur notre stand au SIVAL, situé en A-228 dans le hall D. Il me reste à vous souhaiter une très belle année 2023, qu'elle soit propice à la production et à la consommation de carottes ! ●

**Tanguy Dhelin, rédacteur en chef
et toute l'équipe de Carotte Mag**



Joséphine et Julien, abonnés de Carotte Mag et enthousiastes après avoir reçu le dernier numéro de leur magazine.

EMBALLER RESPONSABLE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI FACILE

- PAPIER KRAFT TRAITÉ POUR AMÉLIORER LA CONSERVATION DES PRODUITS.
- FILM HYDRATE DE CELLULOSE.
- SACHET PAPIER RECYCLABLE.
- TRAITEMENT ANTI-HUMIDITÉ.



01 30 40 24 24 INFO-EMBALLAGE@FILPACK.FR
08 21 02 22 22 INFO@UNIVERS-EMBALLAGE.COM



Patentkali®

30% K₂O • 10% MgO
44% SO₃

*Son équilibre parfait
est un don de la terre*



*Nous allons chercher au cœur de la terre
ce qui nourrit le mieux la vôtre*



ks-france.com

K+S